

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/150

2 décembre 1999

(99-5370)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: français

## ANDORRE

### Déclaration de M. Albert Pintat Ministre des affaires étrangères

(en qualité d'observateur)

Le 13 octobre de cette année eut lieu la première rencontre du Groupe de travail pour l'accession de la Principauté d'Andorre à l'OMC. Ce rendez-vous est un point de repère important pour un processus qui débuta en octobre 1997 lors de la présentation de notre demande d'accession au Conseil général de l'Organisation. Lorsque mon gouvernement décida de s'adapter à la réalité incontournable qu'est la mondialisation cela fut fait ayant pleine conscience que même un petit État comme le nôtre devait chercher sa place dans la nouvelle économie ouverte et compétitive qui définira le XXI<sup>e</sup> siècle.

En demandant son accession à l'OMC, l'Andorre mettait en pratique la décision unanime prise par son Parlement en 1996. En 1998, le Président du Groupe de travail sur l'Andorre accompagné d'un membre du Secrétariat visita mon pays en mission officielle. Au début de cette année l'Andorre présenta l'aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur. Par la suite, les États posèrent des questions auxquelles nous répondîmes dans les délais requis. En bref, nous avons mobilisé nos ressources propres, diplomatiques et techniques, dans un effort soutenu. Il s'agit maintenant, après la première réunion du Groupe de travail, d'entamer un dialogue bilatéral avec les délégations qui ainsi le souhaitent pour tenter de définir les conditions d'entrée de l'Andorre à l'OMC.

L'Andorre est un petit État européen et son économie, dépendante et peu diversifiée, est vulnérable dans le moyen terme. Le tourisme et le commerce interne qui s'y associe nous ont permis de progresser ces dernières décennies, dans le cadre de l'essor économique de nos voisins d'Europe occidentale. Néanmoins, nous devons être à même de prévoir une diversification de notre économie dans les secteurs d'innovation, gage de croissance du niveau de vie de tous ses habitants. Avec cet objectif en tête, l'Andorre souhaite s'intégrer dans l'ensemble des règles du commerce mondial. Il s'agit là d'un système d'échanges multilatéraux réglés par la loi. Ce principe, si simple soit-il, est déterminant pour une petite communauté souveraine car il comportera un énorme effort d'ouverture, de transparence et de responsabilité. Nous proclamons aujourd'hui notre attachement aux valeurs universelles dont les principes du libre commerce sont porteurs.

La négociation qui s'ouvre devant nous devra trouver le bon équilibre entre les nécessités systémiques de l'OMC et la vulnérabilité particulière des petits États. Nous invitons les Membres de l'OMC à ramener à ses justes proportions l'impact réel de notre économie, ainsi que celle des autres petits pays candidats, sur les échanges mondiaux.

Le libre commerce a une vocation universelle. À long terme, il rendra possible une planète plus prospère, plus intégrée, probablement plus démocratique et plus paisible puisque toutes les nations seront entièrement interdépendantes. De nos jours, les barrières au commerce, les exceptions, les singularités, les spécificités tombent les unes après les autres. Les frontières s'estompent dans le

cadre d'accords régionaux et la mondialisation est un fait réel. Le libre commerce n'est pas la seule voie pour combattre le sous-développement et la pauvreté mais il demeure le seul vecteur de solidarité réelle entre les peuples s'il ne se limite pas à une seule expression d'intentions. Il ne suffit pas d'ouvrir des marchés, il faut que le commerce mondial s'étende au-delà des pays industrialisés et que les pays en voie de développement y trouvent également leur part en suivant les principes d'équité et de fair trade.

Ainsi, il faut que l'intégration des nouveaux États au sein de l'OMC puisse se faire dans un esprit sincère de progrès partagé, sans laisser de victimes innocentes sur le bord de cette nouvelle autoroute. Les États sont égaux entre eux dans leur souveraineté. Mais les économies des nations ne sont pas pareilles. L'OMC doit veiller à ne pas devenir un club seulement pour les riches ou pour les grands, ou même à lui ressembler. Assurer l'intégration en son sein de toutes les nations, de façon équitable et progressive, est probablement un défi aussi important que la poursuite de l'ouverture des marchés qui sera entreprise au cours de ce millenium round.

La ville de Seattle, berceau et haut lieu de la société de l'information et des nouvelles technologies, représente bien la contradiction qui existe entre les grands principes du libre commerce tels que nous les épousons dans cette salle et les peurs des pays et des peuples qui se sentent laissés pour compte dans le processus d'enrichissement global de la planète, sans tourner le regard des obligations envers l'environnement et le volet social. En effet, sachons lire dans les manifestations qui nous ont accueillis à Seattle un avertissement afin que les principes de libre commerce arborés dans ce cycle millénaire soient une vraie expression de solidarité et de progrès collectifs pour tous sans exception.

---